

ZONE DE GOUVERNANCE Auvergne-Rhône-Alpes

ADJOINTS ADMINISTRATIFS – CYCLE DE MOBILITE AU FIL DE L'EAU N°5

DECISION POUR DES POSTES POURVUS

LISTE COMPLEMENTAIRE

La date d'affectation de principe est le 30 décembre 2021.

Celle-ci peut être décalée avant s'il y a accord des services d'origine, d'accueil et de l'agent, conformément aux lignes directrices de gestion relatives à la mobilité. Le service devra faire connaître le 10 décembre 2021, dernier délai, les demandes de date d'affectation anticipée, en renvoyant l'annexe F signée par les 3 parties (services d'origine, d'accueil et l'agent)

POSTE			CANDIDATES RETENUES		
Service	Intitulé de poste	N° poste	Nom prénom des candidates	Corps	Service d'origine
DDT 73					
	Assistante du service SPAT et de l'unité APU	0920730044	GRANDVIENNOT Evelyne (ARL accordée)	Adjoint principal d'animation territorial	FPT (en disponibilité)
DIR CE					
	Assistent.e des chefs du SIR et SREX de Moulins	E000006332	DEGRIGNY Aude (ARL accordée)	Adjoint administratif	Conseil départemental
DIR MC					
	Assistante DPEE- BAS	0939100331	GONY Brigitte (ARL accordée)	Agent social principal 2ème classe	EHPAD Les Tonnelles

Les autres postes publiés sur ce cycle de mobilité ne sont pas pourvus faute de candidat(e)s ou faute d'autorisation de recrutement local, dite ARL.
N.B. : une ARL est nécessaire pour les recrutements en provenance d'autres ministères ou de collectivités locales.

La présente décision sera publiée :
- sur l'intranet : <http://intra.portail.e2.rie.gouv.fr>
- sur l'internet : <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/>

Lyon, le 06 décembre 2021

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
Le directeur régional délégué

Signé

Eric TANAYS